



CHIMIE ÉNERGIE
S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

POUR LA FCE-CFDT LE COMPTE N'Y EST PAS !!!

En 2022, les augmentations de la branche chimie (2,6% en janvier et 2% en octobre) n'ont pas compensées l'inflation de 5.9% à fin décembre (source INSEE).

Après négociations, France Chimie propose pour 2023 : 2% en janvier et 2% en avril, bien loin de nos revendications appuyées sur le chiffre INSEE estimé à 7% à fin janvier.

Pour la FCE-CFDT, dans un contexte où les prix des énergies et les produits du quotidien flambent, la décision unilatérale de 1,8% imposée par France Chimie en cas de non-signature est un chantage inacceptable.

La FCE-CFDT ne signera pas un accord au rabais, et demande l'ouverture immédiate de négociations loyales.

C'est en assumant ses choix que la FCE-CFDT s'impose, par des actes, au plus près de la réalité des salariés !

